

# Communiqué de Presse

Lundi 13 septembre 2021

## L'OPCO EP ET LA CMA HAUTS-DE-FRANCE SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER L'ALTERNANCE, FAVORISER LA FORMATION DES INDIVIDUS ET ACCOMPAGNER LA REPRISE DES ENTREPRISES POST COVID.

*La Présidence de la Commission paritaire régionale en Hauts-de-France de l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP), Didier AMASSE et André SOISSONS et le Président de la CMA Hauts-de-France, Monsieur Laurent RIGAUD ont signé le 13 septembre 2021 à l'issue de la conférence de presse du salon Horesta, une convention de partenariat visant à initier une coopération renforcée autour des grands enjeux de la formation, de l'alternance et de l'emploi.*

**Un objectif commun** : développer l'accès à la formation des jeunes, accroître les compétences des salariés et soutenir l'emploi.

Pour cela, les partenaires s'engagent autour de **3 grands axes** :

- Développer l'alternance, en particulier l'apprentissage
- Favoriser la montée en qualification, le développement des compétences par l'accès à la formation des salariés des entreprises artisanales ;
- Accompagner les entreprises artisanales confrontées aux mutations économiques, technologiques, environnementales et sociales

**Le développement de l'alternance** s'appuiera concrètement sur un travail collaboratif des deux réseaux de proximité. La CMA Hauts-de-France, grâce à ses développeurs de l'apprentissage, informe les jeunes et entreprises pour augmenter le nombre de contrats en apprentissage. L'Opco EP, grâce à son réseau de conseillers emploi-formation en Hauts-de-France, détectera les besoins en recrutement des entreprises de proximité communes aux deux structures comme les boucheries, les boulangeries, les salons de coiffures, les salons d'esthétique, ... afin de les conseiller sur le choix des dispositifs d'alternance, leur mise en œuvre et le financement des contrats. Des dispositifs de type préapprentissage pourront par exemple être mis en place pour favoriser l'accès aux contrats d'alternance, y compris pour les publics en difficulté.

**La formation des salariés des entreprises artisanales et leur montée en compétence** sera renforcée grâce à une meilleure connaissance des offres de service de l'Opco EP et de la CMA Hauts-de-France et des financements spécifiques proposés. Pour mieux informer et conseiller les entreprises de proximité de l'actualité de l'offre de formations mobilisables, des événements communs (réunions, webinars, salons virtuels ou présentiels) seront organisés sur tout le territoire des Hauts-de France.

**Pour accompagner les entreprises dans leurs mutations** écologiques, technologiques, économiques et sociales, les deux réseaux s'engagent également à partager leurs outils et résultats d'études. Dans le cadre de projets de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), les entreprises pourront par exemple bénéficier de conseils méthodologiques, ou encore être aidées pour mieux repérer des consultants partenaires au bénéfice des transitions professionnelles de leurs salariés.

Enfin, pour répondre aux difficultés économiques liées à la crise sanitaire, une communication plus diffuse des financements existants facilitant la reprise des entreprises touchées (FNE formation, PCRH, outils de diagnostic...) sera également mise en œuvre.

Toutes ces actions seront impulsées et supervisées par un comité stratégique, composé des Présidences de la CMA Hauts-de-France et de la Délégation régionale de l'OPCO EP. Il se réunira annuellement pour piloter et faire évoluer les orientations des dispositifs au regard de leurs résultats et des modifications législatives.

### **A propos de OPCO EP en Hauts-de-France**

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des

principaux acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il apporte, en Hauts-de-France, un appui technique aux [54 branches professionnelles adhérentes](#), couvrant un total de 42 000 entreprises et 160 000 salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou

reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial, l'Opco EP peut ainsi accompagner les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur.

**Contact PRESSE Opco EP :** Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication Opco EP – [astrid.chenard@opcoep.fr](mailto:astrid.chenard@opcoep.fr)

Maya MEDDEB - 06 68 38 03 24 [maya@diffusis.com](mailto:maya@diffusis.com) - Attachée de presse

### **À propos de la CMA Hauts-de-France**

Instituée en 1925 et administrée par des chefs d'entreprises artisanales élus, la CMA Hauts-de-France est l'organe représentatif des intérêts généraux de l'Artisanat régional. La CMA Hauts-de-France met en œuvre des missions d'accompagnement, couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise artisanale. Elle joue également un rôle déterminant en matière d'apprentissage et de formation continue.

Avec plus de 100 000 entreprises artisanales et 160 000 emplois salariés, l'Artisanat est une véritable force économique du territoire. Accompagnant les artisans, les porteurs de projets et les apprentis dans ses 40 antennes partout en région, la CMA Hauts-de-France est un acteur incontournable de l'emploi, de la formation et du développement local. La formation est au cœur des missions de la CMA Hauts-de-France, avec 20 antennes dédiées à la formation en apprentissage. Plus grand centre de formation des Hauts-de-France, ce sont plus de 12 000 apprentis et stagiaires qui viennent apprendre l'un des 40 métiers proposés à travers plus de 80 diplômes et titres certifiés.

**Contact Presse CMA Hauts-de-France :** Timothée DUBOIS – 07 61 67 96 83 – Chef de projet Communication et Relations Publiques – [t.dubois@cma-hautsdefrance.fr](mailto:t.dubois@cma-hautsdefrance.fr)

